

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Axe 4.1 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

Groupe thématique : agriculture

Action 21 : Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux en milieu humide

CONTEXTE

Le débat sur l'impact environnemental des traitements antiparasitaires des bovins a débuté en France il y aura bientôt 30 ans. Il s'est accentué au début des années 2000 autour de l'usage de l'ivermectine et de ses dérivés, nouvelle génération d'antiparasitaires très efficaces mais dont il a été démontré qu'ils avaient une action négative sur la faune coprophage et que leur utilisation pouvait perturber, par conséquent, l'équilibre des écosystèmes prairiaux. La maîtrise de l'usage de ces molécules, de sorte à préserver à la fois l'environnement et le bien-être des animaux d'élevage confrontés à une forte pression parasitaire dans les milieux humides, relève donc à la fois d'une logique générale de réduction des intrants chimiques, et de maintien de l'activité agricole sur ces territoires.

Plusieurs acteurs des milieux humides ont abordé ces questions ces dernières années et contribué à faire progresser la connaissance de cette problématique et des solutions qui peuvent lui être apportée. Il s'agit désormais d'en établir une synthèse et de diffuser ces méthodes de sorte à généraliser et homogénéiser sa prise en compte sur le territoire national.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Cette action permettra

- 21.1- de publier un document de synthèse sur les méthodes de diagnostic et de conseil sur la gestion durable du parasitisme en milieu humide,
- 21.2- d'organiser la diffusion de l'information sur la gestion durable du parasitisme,
- 21.3- d'organiser la formation des éleveurs et vétérinaires.

SPECIFICITES OUTRE-MER

Les conditions biologiques de développement parasitaire Outre-mer (espèces différentes, maladies différentes, diversité territoriale...) ne permettent pas d'envisager dans l'immédiat d'extension de cette action à ces territoires.

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

L'action comporte par nature un large volet CESP, à l'échelon national d'abord (conception des outils et sensibilisation des animateurs territoriaux et professionnels), puis territorial (déploiement des outils à l'échelle de chaque territoire protégé).

Cinq types d'acteurs cibles seront privilégiés :

- Les gestionnaires d'espaces naturels comportant des prairies humides pâturées (équipes des Parcs Naturels, des CEN, des réserves naturelles (réseau RNF), gestionnaires Natura2000, etc.).
- Les organismes d'encadrement et de conseil agricole attachés à ces territoires : Chambres d'agriculture, GDS, Conseil élevage et coopératives.
- Les éleveurs de bovins, ovins et chevaux pâturant dans les prairies humides.
- Les vétérinaires praticiens en élevage.

- Les organismes de formation continue des éleveurs.

L'action s'attachera à la production et la diffusion des outils suivants relevant du volet CESP :

- Document de synthèse national destiné à l'information complète des gestionnaires d'espaces naturels, des animateurs professionnels agricoles ainsi que des vétérinaires praticiens,
- Document de sensibilisation des éleveurs destiné à une large diffusion par l'intermédiaire des gestionnaires d'espaces naturels, des animateurs professionnels agricoles ainsi que des vétérinaires praticiens,
- Malette pédagogique de formation des vétérinaires,
- Support (diaporama) de conférence courte de présentation des enjeux et des solutions possibles,
- Support (diaporama) de journée d'information destinée aux techniciens et conseillers élevage/environnement non-vétérinaires,
- Cahier des charges pour la formation des éleveurs.

Le déroulement du volet CESP suivra les étapes suivantes :

- A l'issue de la publication du document de synthèse national :
 - o Début 2017 : séminaire de restitution destiné à l'ensemble des animateurs, représentants professionnels et vétérinaires,
 - o médiatisation du séminaire et campagne de presse (presse agricole nationale et régionale (papier et internet), publications environnementales destinées aux professionnels (papier et internet),
 - o 2017 : diffusion du document à l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels et animateurs professionnels agricoles identifiés ainsi qu'à l'ensemble des vétérinaires praticiens en élevage.
- A l'issue de la publication du document de sensibilisation des éleveurs :
 - o Fin 2017 : Campagne de presse (presse agricole nationale et régionale (papier et internet), publications environnementales destinées aux professionnels (papier et internet),
 - o Diffusion des documents, par lots, aux animateurs, représentants professionnels et vétérinaires pour diffusion à leurs interlocuteurs.
- A partir de 2017 :
 - o Conception d'un support de conférence (tous publics professionnels et associatifs),
 - o Conception du module de formation continue des vétérinaires,
 - o Création d'un support d'information pour les techniciens et conseillers d'élevage.
- A partir de 2018 :
 - o Organisation de journées d'information de techniciens et conseillers élevage/environnement non-vétérinaires (sur demande locale),
 - o Organisation de sessions de formation destinées aux vétérinaires : une par région,
 - o Diffusion d'un cahier des charges pour la formation d'éleveurs aux organismes de formation spécialisés,
 - o Recensement des premières sessions de formation mises en place.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

SNGTV (Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires), avec l'appui de VET'EL (Groupement Technique Vétérinaire Nord-Picardie)

Partenaires

- Vétérinaires du réseau SNGTV, membres des commissions techniques
- L'APCA pour la formation professionnelle continue des éleveurs
- VIVEA, FAFSEA : organismes de coordination et de financement de la FPC des éleveurs
- La DGER (MAAF) pour l'enseignement initial des acteurs de terrain
- Tous organismes détenant une expérience et/ou une expertise technique sur le sujet : Réseau des PNR ; réseau des CEN, réseau RNF, réseau LPO, Centres INRA, CNRS, Ecoles Vétérinaires, GDS/FNGDS, Idele, Université Montpellier III. La liste des partenaires pourra être étendue en cas d'identification d'expériences nouvelles.

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Groupe national pour les milieux humides pour avis sur le cadre générale de l'action.

Groupe Agriculture pour expertise sur le projet de mise en œuvre et sa conduite.

Groupe CESP pour expertise sur le volet dédié.

Groupes d'experts spécifiques :

- Groupe technique pour la rédaction du document de synthèse, du document d'information des éleveurs et la détermination des contenus techniques de formation/information,
- Groupe formation pour la rédaction d'un cahier des charges de FPC éleveurs.

PLAN DE FINANCEMENT

Fonds propres SNGTV (jusqu'à fin 2015)

Conventions MEDDE/SNGTV (à partir de 2016)

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

21-1- Publication d'un document de synthèse et suivi général de l'action :

| Calendrier prévisionnel | Actions | Mise en oeuvre | Commentaires |
|-------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------|
| 2014 | Participation au GNMH | + ☺ | |
| 2015 | Participation au groupe Agriculture | + ☺ | |
| | Participation au groupe CESP | <i>En cours</i> | |

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018
ACTION 21

| | | | |
|------|--|------------------------------------|---|
| | Organisation d'un colloque « Maîtrise du parasitisme et espaces naturels protégés » aux Journées Nationales des GTV | + ☺ | 21 mai 2015 |
| | Identification et recrutement des membres du groupe d'experts technique | 2 ^{ème} semestre | |
| | Participation au GNMH | | |
| 2016 | Participation au groupe Agriculture | | |
| | Participation au groupe CESP | | |
| | Première réunion de travail du groupe d'experts techniques | Début du 1 ^{er} trimestre | Synthèse de la problématique, identification des sources documentaires disponibles, répartition des tâches. |
| | Coordination des éléments bibliographiques et des travaux remontés par les experts techniques pour la production du document de synthèse | | |
| | Rédaction du plan général du document de synthèse | | |
| | Deuxième réunion de travail du groupe d'experts techniques | Fin de 2 ^{ème} trimestre | Validation de la trame générale du document et des objectifs techniques |
| | Ecriture du document | | |
| | Coordination de la relecture par les membres du groupe | | |
| | Troisième réunion de travail du groupe d'experts techniques | 3 ^{ème} trimestre | Validation technique définitive du document et cadre de réflexion sur les productions annexes |
| | Participation au GNMH | | |
| 2017 | Participation au groupe Agriculture | | Validation du document de synthèse et du document de sensibilisation éleveurs (cf. 21.2) |
| | Participation au groupe CESP | | |
| | Publication du document | 1 ^{er} trimestre | 2000 à 3000 exemplaires |
| | Séminaire de présentation du document de synthèse | 1 ^{er} trimestre | |
| | Participation au GNMH | | |
| 2018 | Participation au groupe Agriculture | | Validation des outils de formation (cf. 21.3) |
| | Participation au groupe CESP | | |
| | Participation au GNMH | | |

21.2- Diffusion de l'information sur la gestion durable du parasitisme

| | | | |
|------|---|---------------------------|--|
| 2016 | Troisième réunion de travail du groupe d'experts techniques (cf.21.1) | | Trame technique du document d'information des éleveurs et des éléments à reprendre pour la formation des vétérinaires et éleveurs et l'information des autres catégories d'interlocuteurs. |
| 2017 | Campagne de presse sur la publication du document de synthèse | 1 ^{er} trimestre | |
| | Identification des gestionnaires d'espaces naturels et organismes agricoles ciblés | 1 ^{er} semestre | Avec l'appui des groupes Agriculture et CESP |
| | Diffusion du document de synthèse aux gestionnaires d'espaces naturels nationaux et territoriaux et animateurs professionnels agricoles | | |
| | Diffusion du document de synthèse aux vétérinaires exerçant en élevage | | |
| | Conception et rédaction du document de sensibilisation des éleveurs, du support de conférence court et du support d'information (diaporama) des techniciens et conseillers non vétérinaires. | | |
| | Coordination de la relecture/validation du document de sensibilisation, , du support de conférence court et du support d'information (diaporama) des techniciens et conseillers non vétérinaires. | | Membres du groupe d'experts techniques ; groupe agriculture, groupe CESP |
| | Publication du document de sensibilisation des éleveurs | | 50.000 exemplaires |
| | Identification des organismes d'animation territoriaux et agricoles ciblés et des quantités à diffuser | | |
| 2018 | Diffusion des lots de document d'information aux animateurs nationaux, territoriaux et animateurs professionnels agricoles | | |
| | Diffusion des lots de document d'information aux vétérinaires exerçant en élevage | | |
| | Publication/mise à disposition du support de conférence court et du support d'information (diaporama) des techniciens et conseillers non vétérinaires | | |
| | Campagne de presse sur la diffusion du document d'information des éleveurs | | |
| | Organisation de sessions d'information des techniciens/conseillers (animation par un vétérinaire préalablement formé) | | Réunions d'acteurs locaux. A la demande. |

21.3- Formation des éleveurs et vétérinaires

| | | | |
|------|--|--|-------------|
| 2017 | Conception d'une mallette pédagogique de formation continue des vétérinaires | | Outil SNGTV |
|------|--|--|-------------|

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018**ACTION 21**

| | | | |
|------|---|--------------------------------|--|
| | Coordination de la relecture/validation de la mallette pédagogique des vétérinaires | | Membres du groupe d'experts techniques ; groupe agriculture, groupe CESP |
| | Campagne d'information des relais vétérinaires locaux et des gestionnaires d'espaces naturels sur la disponibilité d'un outil de formation | | Réseau GTV et réseaux environnement (e-mailing, presse professionnelle) |
| | Identification et recrutement des membres du groupe de travail « formation » pour l'écriture d'un cahier des charges de formation continue des éleveurs. | | Partenariat APCA |
| 2018 | Organisation de sessions de formation de vétérinaires | Sur l'année | 15 régions |
| | Première réunion du groupe de travail « formation » | 1 ^{er} trimestre | |
| | Coordination de l'écriture du cahier des charges de formation continue des éleveurs | | |
| | Deuxième réunion du groupe de travail « formation » | Fin 2 ^{ème} trimestre | Validation du CC formation éleveurs |
| | Campagne d'information des organismes de formation professionnelle continue des éleveurs. | 2 ^{ème} semestre | |
| | Première session de formation d'éleveurs | 4 ^{ème} trimestre | <i>SOUS CONDITION / Si organisme de formation partenaire déjà opérationnel et intéressé.</i> |
| | Prise de contact avec la DGER et engagement d'une réflexion sur l'enseignement initial des agriculteurs/éleveurs, techniciens et ingénieurs/vétérinaires. | Sur l'année | |

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT**« POUR ALLER PLUS LOIN » :
PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**

- **Identifier les champs de recherche fondamentale et appliquée attachés à l'amélioration des connaissances sur la maîtrise du parasitisme en milieu humide** : usage des médecines complémentaires, périodes de développement des coprophages, flore médicinale, résistances raciales, maîtrise du parasitisme externe ?...
- **Recenser les autres enjeux sanitaires liés à l'élevage en milieu humide** : zoonoses, accessibilité aux soins, bien-être des animaux, interface faune sauvage/faune domestique, gestion des risques épizootiques ?...
- **Identifier les spécificités et besoins Outre-mer**